

POTEAUX DE PROTECTION INDUSTRIELLE : POTEAUX, ARCEAUX, PIEDS DE RAYONNAGE, ...



La circulation d'engins et de véhicules sur votre site internet risque d'engendrer des accidents ou collisions. C'est pourquoi il est important que vos quais, entrepôts et zones de chargement soient équipés d'équipements de protections industriels.

Ces équipements protègent les installations, zones piétonnes, machines, angles de bâtiment, portes, piliers, pied d'échelle de rayonnage, etc...

La sécurité des zones piétonnes en entreprise est une véritable problématique puisque les accidents ne sont pas rares. Il convient donc d'optimiser au maximum la sécurité de ces zones pour diminuer les risques d'accidents et de blessures. Pour ce faire, plusieurs stratégies et aménagements peuvent être mis en place, mais il n'est pas toujours facile de savoir comment s'y prendre, voici nos conseils.

Comprendre le risque

Dans de nombreuses entreprises, piétons et véhicules se côtoient souvent aussi bien à l'intérieur des locaux comme à l'extérieur. Les piétons deviennent alors très vulnérables, mais aussi les véhicules qui doivent s'adapter à la présence de machines ou encore de rayonnages.

Qu'il s'agisse de la circulation des piétons, de l'approvisionnement des stocks effectués par des véhicules et des chariots, des mouvements des poids lourds pour les chargements ou les livraisons, ou encore de la circulation des véhicules dans les garages et les parkings, les risques d'accident sont nombreux et malheureusement plutôt fréquents au sein des entreprises qui n'ont pas mis en place les aménagements nécessaires pour protéger les flux de circulation. Pour saisir l'utilité de ce type d'aménagement, il faut savoir que les accidents de circulation représentent un quart des accidents professionnels chaque année.

Optimiser la sécurité

Pour préserver la sécurité de tous au sein de son entreprise et plus particulièrement dans les zones piétonnes plusieurs ajustements pourront être mis en place. Ainsi, après la compréhension des risques et l'analyse des besoins il sera temps de faire le listing des divers éléments à mettre en place. Il sera tout d'abord possible de diminuer les déplacements des piétons et des véhicules.

En effet, plus le nombre de déplacements sera croissant plus les risques seront statistiquement nombreux. Cela demande un long temps de réflexion et d'organisation qui nécessitera peut-être des ajustements sur l'emplacement des différentes zones, mais cela sera bénéfique non seulement pour la sécurité des travailleurs, mais aussi pour la rentabilité du temps de travail. Réduire le nombre de déplacements, mais aussi les distances permettra ainsi à chacun de minimiser les déplacements d'un point A à un point B rendant ainsi la réalisation d'une tâche plus rapide et plus sécuritaire.

Par ailleurs, la séparation des différents flux de circulation sera incontestablement le meilleur moyen de réduire le nombre d'accidents. Sortir les véhicules des zones piétonnes sera absolument indispensable si l'on veut préserver chacun de collision ou d'accidents pouvant être très graves. Ainsi, les voies de circulation pour les piétons devront être bien séparées des voies de circulation des véhicules.

Pour se faire, le marquage au sol sera un excellent moyen de signaler les zones réservées aux piétons, mais si l'on souhaite davantage préserver ses travailleurs il est conseillé d'utiliser un système de barrière qui permettra de bloquer le passage des véhicules sur les zones piétonnes et également de servir de garde-corps. D'ailleurs, si le risque semble trop grand ou que ce type d'aménagement n'est pas possible, on pourra aussi créer une séparation temporelle avec des horaires réservés à la circulation des véhicules et des horaires réservés à la circulation des piétons.

Plus que l'aménagement des voies, il faudra veiller à mettre en place et à faire respecter des règles de sécurité. Les piétons devront absolument se déplacer dans les zones qui leur sont réservées et ne pas se trouver sur des voies de circulation de véhicules, même si cela leur permet de gagner du temps. Ce type de consigne doit être intégré au règlement intérieur de l'entreprise tout comme les règles qui seront imposées aux conducteurs de véhicules.

Les poteaux de protection industrielle

Il est proposé des poteaux de protection en acier robustes. Ces équipements industriels vont vous permettre de protéger vos installations mais aussi de délimiter les zones de travail de vos salariés.

La gamme de poteaux de protection proposée est très large : poteau de protection simple, poteau de protection jaune noir, poteau de protection d'angle, ...

Les arceaux de protection

Les arceaux de protection permettent de diminuer les risques de collisions dans les angles des sites industriels. Ces produits sont souvent utilisés dans les zones où le passage des véhicules (camions, ...) est fréquent.

Les barrières de sécurité

Les barrières de sécurité permettent de protéger les zones piétonnes par exemple afin d'éviter la chute des salariés sur des plateformes en hauteur.

